

RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 1 de la phase 2 en date du 28 mai 2008

Demandeur : Régie de l'énergie

PLAN D'APPROVISIONNEMENTS GAZIERS

Références : (i) Gaz Métro-4, document 1, page 11;
(ii) R-3630, Gaz Métro-3, document 1.14, pages 1 et 2 révisé le 29 juin 2007.

Préambule :

(i) « En fonction de la demande 2008-2009, la demande continue en journée de pointe est évaluée à 28 970 10³m³/jour.»

« [...] la consommation continue en journée de pointe à 44 degrés-jours (DJ) est établie en effectuant une régression linéaire sur les volumes mensuels prévus pour la clientèle continue en fonction des degrés-jours normaux.[...] Puisque la demande mensuelle de la version révisée a été modifiée, les facteurs résultants de la régression linéaire sont modifiés comme suit :

Version	Consommation de base (jour de semaine)	Consommation par DJ	Consommation journée de pointe à 44 DJ
	(10 ³ m ³)	(10 ³ m ³)	(10 ³ m ³)
Initiale 15 mai 2007	9 093,6	492,6	30 767
Révisée 29 juin 2007	9 074,2	485,3	30 428
Variation	-19,4	-7,3	-339

Question :

3.1 Veuillez indiquer si la prévision de la demande 2008-2009 est élaborée sur la base de la prévision révisée en juin 2007 du dossier R-3630-2007, c'est-à-dire en utilisant des paramètres modifiés pour tenir compte de la normalisation du vent. Si oui, veuillez présenter la prévision de consommation de la journée de pointe pour 2008-2009 correspondant à la prévision qui avait été présentée en mai 2007 lors du dossier R-3630-2007, c'est-à-dire sans les paramètres modifiés pour la normalisation du vent.

Réponse :

La prévision de la journée de pointe à 44 DJ (base 18) présentée au dossier tarifaire 2009, soit 28 970 10³m³, est établie selon la même base que celle déposée le 29 juin 2007. C'est-à-dire que la régression linéaire est établie en utilisant :

- la demande mensuelle 2009 de la clientèle continue, normalisée en fonction des facteurs calorifique et vent; et
- les degrés-jours normaux 2009 évalués en base 18.

La prévision de la journée de pointe à 44 DJ (base 18) selon la base d'évaluation initialement déposée le 15 mai 2007 est de 29 114 10³m³/jour. Elle est définie par la régression linéaire établie en utilisant :

- la demande mensuelle 2009 de la clientèle continue, normalisée en fonction du facteur calorifique; et
- les degrés-jours normaux 2009 évalués en base 18.

Le tableau ci-dessous fournit le détail des paramètres de la régression.

Demande normalisée	Consommation de base (jour de semaine)	Consommation par DJ	Consommation journée de pointe à 44 DJ
	(10 ³ m ³)	(10 ³ m ³)	(10 ³ m ³)
DJ & km/h (dépôt)	6 844	503	28 970
DJ	6 839	506	29 114
Variation	-5	3	144

Question :

- 3.2** Veuillez préciser si la prévision de la demande de la journée de pointe a été augmentée du fait d'inclure une provision pour le gaz d'appoint concurrence dans la prévision des ventes. Si oui, par combien ?

Réponse :

Non. Les clients en gaz d'appoint concurrence sont des clients interruptibles qui, en jours d'interruption, doivent limiter leur consommation à leur livraison à défaut de quoi ils se retrouveraient en retrait interdit. La demande en journée de pointe est calculée uniquement pour les clients en service continu.